



# CREFAB

Eure • Seine-Maritime • Oise  
CENTRE DE FORMATION BTP



# Qui sommes-nous ?

Le CREFAB (Centre REgional de FOrmation pour l'Artisanat, le Bâtiment et les travaux publics) est une structure créée le 22 novembre 2007 par la CAPEB de l'EURE et la CAPEB de SEINE-MARITIME.

Notre organisme de formation organise prioritairement des formations courtes et longues pour les chefs d'entreprise artisanale du BTP, les conjoints et les salariés de ces entreprises.

A l'écoute de toutes les entreprises, le CREFAB s'engage à prendre en compte toutes demandes et suggestions afin d'améliorer sa prestation et d'assurer la meilleure qualité de formation.

Le CREFAB est centre technique et d'expertise reconnu. Il réalise l'ingénierie pédagogique et apporte son concours aux entreprises du BTP en perfectionnant des actions de formation adaptées à leurs besoins.

Un programme, d'environ 70 formations, est défini en lien avec les CAPEB départementales de l'EURE (27), la SEINE-MARITIME (76) et l'OISE (60) dans les secteurs :

- Développement durable
- Techniques métiers BTP
- Accessibilité
- Sécurité / habilitation / réglementation
- Tertiaire spécifique BTP

Le CREFAB est un centre disposant de la qualification [ISQ-OPQF](#). L'obtention de cette certification est la récompense des efforts réalisés par le CREFAB en termes de professionnalisme et de satisfaction des clients. Notre organisme est également en conformité avec le décret n° 2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de formation continue et à la procédure [Data-Dock](#).

## L'équipe

### L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE :

Directeur : Alexandre HORMAN

Responsable formations longues : Vanessa Sofia SANTOS

Assistante administrative : Catherine DE BRUCKER (27)

Conseillères en formation : Marion LEPRUN (60) / Sandrine LETOURNEUR (76)

Formateurs et référents techniques : Emeric BUTEL / Michael LUBERDA

### LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : François FALEMPIN (électricité)

Trésorière : Delphine RENARD (électricité)

Secrétaire : Philippe GATTI (installation thermique et sanitaire)

Membres du bureau : Michaël HOUEL (isolation) / Lionel LAMY (maçonnerie, isolation) / Yann LE COM (peinture)

## 4 sites de formation

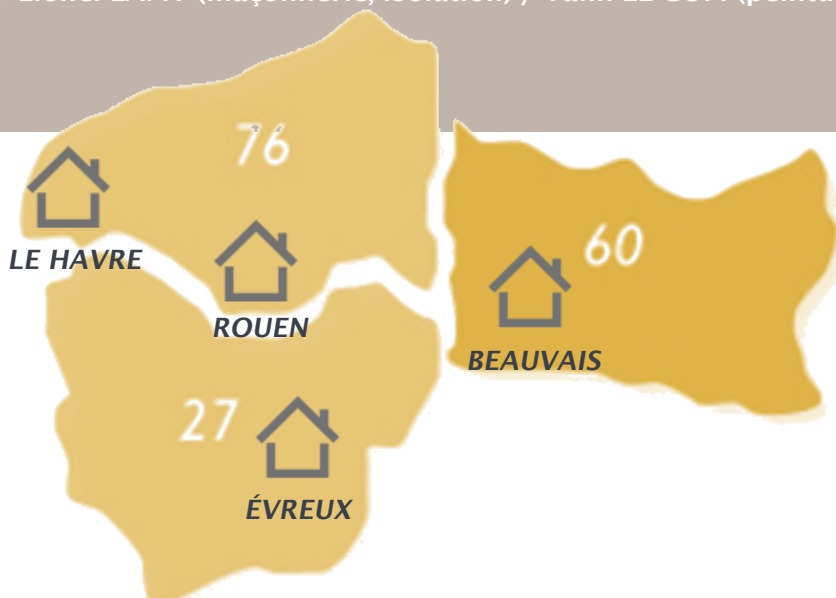
(ÉVREUX, ROUEN, LE HAVRE, BEAUVAIS)

## 2 régions

(NORMANDIE et HAUTS-DE-FRANCE)

## 3 départements

(EURE, SEINE-MARITIME et OISE)





Formations portant sur le développement durable, l'éco-construction et les énergies renouvelables.  
Les finalités recherchées : bâtir ou rénover des logements plus respectueux de l'environnement, agir pour préserver la planète et répondre aux aspirations nouvelles des clients.

**Les formations préalables au RGE**

	ÉVREUX (27)	ROUEN (76)	LE HAVRE (76)	BEAUVAIS (60)
<b>FEEBat RENOVE</b> Préalable à la qualification RGE (isolation, menuiseries, chaudières) 	11, 12 et 14 février 13, 14 et 16 mai 17, 19 et 20 septembre 9, 10 et 12 décembre	21, 22 et 24 janvier 23, 24 et 26 avril 8, 9 et 11 juillet 15, 17 et 18 octobre	12, 14 et 15 mars 19, 21 et 22 novembre	4, 5 et 6 février 1, 2 et 3 avril 24, 25 et 26 juin 23, 24 et 25 septembre 9, 10 et 11 décembre
<b>QUALI'BOIS AIR</b> Préalable à la qualification RGE - chauffage bois indépendant 	12, 13 et 14 mars 21, 22 et 23 octobre	27, 28 et 29 mai 18, 19 et 20 novembre		21, 22 et 23 janvier 3, 4 et 5 juillet 11, 12 et 13 septembre
<b>QUALI'BOIS EAU</b> Préalable à la qualification RGE - chauffage bois relié au réseau hydraulique 	13, 14 et 15 novembre	8, 9 et 10 avril		
<b>QUALI'PAC</b> Préalable à la qualification RGE - pompe à chaleur 	14, 15, 16, 28 et 29 mai 4, 5, 6, 17 et 18 décembre	12, 13, 14, 19 et 20 mars 11, 12, 13, 26 et 27 septembre		2, 3, 4, 16 et 17 avril 29, 30, 31 octobre +14, 15 novembre
<b>QUALI'PV Elec</b> Préalable à la qualification RGE - photovoltaïque (partie électrique d'une installation) 	20, 21 et 22 mai 25, 26 et 27 novembre	11, 12 et 13 février 16, 17 et 18 octobre		17, 18 et 19 juin 18, 19 et 20 décembre

**Développer ses compétences**

	ÉVREUX (27)	ROUEN (76)	LE HAVRE (76)	BEAUVAIS (60)
<b>QUALI'PV Bat</b> (Réalisation de l'intégration des modules (toiture ou bâti) d'une installation photovoltaïque)	11, 12 et 13 décembre	22, 23 et 24 mai	21, 22 et 23 octobre	21, 22 et 23 octobre
<b>Concevoir, installer, maintenir une ventilation performante</b> Formation pratique sur plateau technique	11 et 12 mars 21 et 22 novembre	19 et 20 septembre	23 et 24 janvier	Nous consulter
<b>Concevoir et réaliser une enveloppe performante</b> Formation pratique sur plateau technique	4 et 5 avril 15 et 16 octobre	6 et 7 novembre	14 et 15 mai	Nous consulter
<b>Les aides financières et la rédaction des documents dans le cadre du RGE</b>	21 et 22 mars 9 et 10 septembre 28 et 29 octobre	30 et 31 janvier 29 et 30 avril 27 et 28 novembre		
<b>Parcours RENO EXPERT</b> Voir descriptif page suivante	Dès le 4 mars	Dès le 4 février		

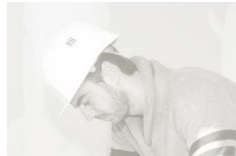
**Connaître les règles de l'art et les DTU**

	ÉVREUX (27)	ROUEN (76)
<b>Règles de l'art : isolation en rampants et combles perdus</b>	11 avril 4 juillet 5 novembre	7 février 7 juin 29 octobre
<b>Règles de l'art : mise en oeuvre des menuiseries extérieures</b>	26 mars 18 juin 7 octobre	4 avril 5 juillet 14 novembre
<b>Règles de l'art : mise en oeuvre de l'isolation thermique par l'extérieur sous enduit</b>	17 janvier 24 mai 25 novembre	1 mars 5 septembre 6 décembre



**M1 : Établir le diagnostic du bâtiment à rénover**

- Analyser la demande du client (1 jour)
- Analyser le bâti conventionnel et le bâti ancien (2 jours)
- Réaliser une évaluation thermique (1 jour)



**M2 : Identifier les solutions techniques adaptées**

- Apporter des solutions techniques sur le bâti conventionnel et sur le bâti ancien (2 jours)
- Bilan des solutions comparatives (1 jour)
- Piloter un chantier et travailler ensemble (1 jour)



**M3 : Commercialiser son offre**

- Connaître les aides financières et fiscales adaptées aux travaux de rénovation énergétique (1 jour)
- L'outil BIM dans le cadre d'une rénovation énergétique et techniques de vente (1 jour)
- Présentation de son offre de rénovation devant un jury (1 jour)

11 jours de formation



Répartis sur 4 mois



Cas pratiques sur :  
Bâti conventionnel  
et Bâti ancien

**ÉVREUX**

**ROUEN**

Dès le 4 mars

Dès le 4 février



Formations, pour la plupart alliant théorie et pratique, vous permettant de développer vos compétences et connaissances selon votre corps de métier.

ÉVREUX (27)

ROUEN (76)

LE HAVRE (76)

BEAUVAIS (60)

Validation des connaissances gaz PGI / PGM  
Acquérir ou renouveler l'appellation Professionnel Gaz Installation et / ou Professionnel Gaz Maintenance

21 et 22 janvier  
2 et 3 avril  
1 et 2 juillet  
9 et 10 octobre

27 et 28 février  
22 et 23 mai  
17 et 18 septembre  
4 et 5 décembre

26 et 27 mars  
21 et 22 octobre

25 et 26 février  
27 et 28 mai  
25 et 26 septembre  
27 et 28 novembre

Dépannage et entretien des chaudières gaz / fioul  
Formation pratique sur plateau technique  
NB : 4 jours sur BEAUVAIS

5, 6 et 7 mars  
29, 30 et 31 octobre

2, 3 et 4 octobre

19, 20 et 21 février

4, 5, 6 et 7 juin

Dépannage des chaudières GAZ  
Niveau 2 - Perfectionnement

21 et 22 mai

Dépannage des chaudières FIOUL  
Niveau 2 - Perfectionnement

25 et 26 juin

Loi ALUR et sécurisation des installations gaz  
Le «certificat QUALIGAZ bailleur»

12 avril

27 juin

Dépannage et maintenance des unités de climatisation et pompe à chaleur air / air et air / eau

23 et 24 septembre

21 et 22 février

2 et 3 décembre

Manipulation et récupération des fluides frigorigènes (+ test)

8, 9, 24, 25 et 26 avril  
7, 8, 19, 20 et 21 novembre

10, 11, 16, 17 et 18 janvier  
4, 5, 12, 13 et 14 juin  
12, 13, 18, 19 et 20 décembre

7, 8, 20, 21 et 22 mars  
3, 4, 16, 17 et 18 octobre

Autocontrôle des installations électriques des logements existants (Loi ALUR)  
Réaliser une attestation de conformité pour la mise en sécurité.

28 mars  
18 octobre

11 juin  
29 novembre

24 avril  
18 novembre

ÉVREUX (27)

ROUEN (76)

LE HAVRE (76)

BEAUVAIS (60)

**NF C15-100**

La norme NF C15-100 et les règles d'installation relatives aux locaux d'habitation

18 avril  
15 novembre22 mars  
2 octobre20 mai  
25 novembre**Assainissement non collectif**24 et 25 janvier  
28 et 29 novembre5 et 6 février  
17 et 18 décembre14 et 15 janvier  
11 et 12 décembre**L'autoconsommation photovoltaïque raccordée au réseau**

11 et 12 juin

18 et 19 avril  
14 et 15 novembre

23 et 24 septembre

**Maintenance des chaudières et poêles à granulés**

15 et 16 avril

10 et 11 octobre

23 et 24 mai



Formations dans le domaine de l'accessibilité, adaptées à tous les corps d'état, permettant de connaître la réglementation en vigueur en termes d'accessibilité et d'entrer dans la démarche HANDIBAT®.



ÉVREUX (27)

ROUEN (76)

BEAUVAIS (60)

**Module A**  
Fondamentaux sur l'accessibilité13 juin  
12 novembre11 avril  
30 octobre25 mars  
19 septembre**Module B1**  
Maintien à domicile, confort d'usage14 juin  
13 novembre12 avril  
31 octobre26 mars  
20 septembre**Module C1**  
Accessibilité aux petits commerces et ERP

27 mars

**DOMOBAT**Domotique appliquée à l'accessibilité  
Voir descriptif ci-dessous

25 et 26 juin



Se former aujourd'hui pour être prêt demain !

**Bluelinéa**, société spécialisée dans l'équipement domotique, a développé en partenariat avec Apple un hub domotique, **BlueHub**, une box domotique qui s'intègre simplement au tableau électrique du logement et permet de contrôler les équipements domotiques à l'aide d'un smartphone ou d'une tablette via Siri.



**D**omobat prend en compte les dernières technologies en matière d'adaptation du logement, notamment les outils de reconnaissance vocale (Siri pour Apple, Google Now pour Google,...). Le but est de pouvoir contrôler son environnement simplement en parlant à son téléphone, par exemple pour :



Ouvrir la porte d'entrée



Allumer la lumière de la salle de bain



Régler la température sur 20°C



Envoyer un SMS



Faire une recherche sur internet



Écouter une musique...

**Bluelinéa** et **Handibat Développement** ont travaillé un partenariat pour que les artisans qui effectuent la formation pendant laquelle seront présentés ces produits, puissent proposer et installer ce nouvel équipement.





Formations spécifiques BTP vous permettant de développer vos compétences et connaissances dans le domaine du tertiaire, l'objectif principal étant de renforcer la gestion administrative, sociale, financière et commerciale de votre entreprise de BTP.

ÉVREUX (27)	ROUEN (76)	BEAUVAIS (60)
-------------	------------	---------------

**Dématérialisation des appels d'offres**  
 Il est obligatoire de répondre de manière dématérialisée aux appels d'offres de plus de 25000€

**RGPD**  
 Règlement Général de Protection des Données

7 mars 20 juin 24 octobre	11 février 16 mai 26 septembre	4 avril 4 juillet 18 novembre
6 février	18 janvier	12 février

**NOS PARCOURS QUALIFIANTS**

ÉVREUX (27)	BEAUVAIS (60)
-------------	---------------

**G.E.A.B.**  
 Voir descriptif ci-dessous

**R.E.A.B.**  
 Voir descriptif ci-dessous

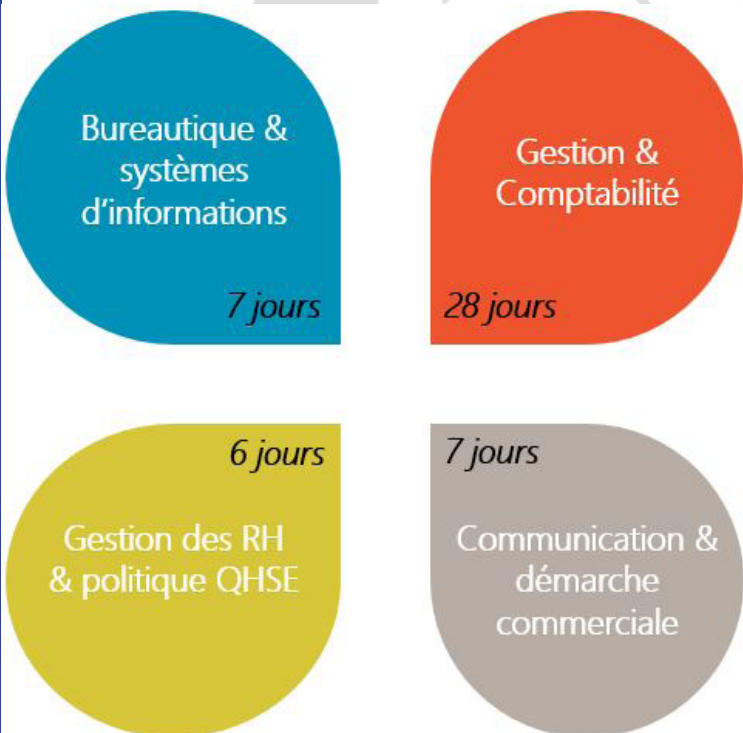
À partir du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2019	À partir du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2019
Contactez Vanessa SANTOS	Contactez Vanessa SANTOS

**G.E.A.B.**  
 Gestionnaire d'Entreprise Artisanale de Bâtiment

Maîtrisez l'organisation, la gestion & sécurisez votre avenir professionnel !

- **Pour qui ?** Chef d'entreprise TPE, Conjoint(e) collaborateur(trice), Salarié(e) gestionnaire.
- **Avec quels pré-requis ?** Niveau V (CAP/BEP) ou expérience de 6 mois minimum dans la fonction visée ou expérience de 1 an minimum en secrétariat ou gestion.
- **Pour quoi ?** Obtenez un diplôme de niveau IV (Baccalauréat) reconnu par l'Etat.

59 jours répartis sur 1,5 an (412 heures)  
 à raison d'environ 3 jours par mois



**R.E.A.B.**  
 Responsable d'Entreprise Artisanale de Bâtiment

Analysez l'activité, la gestion interne & la rentabilité de vos chantiers vous-même !

- **Pour qui ?** Dirigeant(e), Associé(e), Co-gérant(e), Repreneur.
- **Avec quels pré-requis ?** Niveau IV (bac) ou Niveau V (CAP/BEP) + expérience de 3 ans minimum dans une entreprise du bâtiment ou sans diplôme selon comité de suivi.
- **Pour quoi ?** Obtenez un diplôme de niveau III (Bac +2) reconnu par l'Etat.

55 jours répartis sur 1,5 an (385 heures)  
 à raison d'environ 3 jours par mois







Parce que le Code du Travail et les instances de prévention des risques professionnels imposent des normes et des réglementations en perpétuelle évolution en matière de sécurité, le CREFAB vous propose un panel de formations vous permettant d'acquérir les habilitations nécessaires à l'exercice du travail.

	ÉVREUX (27)	ROUEN (76)	LE HAVRE (76)	BEAUVAIS (60)
<b>Habilitation électrique «non électricien»</b> Si vous raccordez ou remplacez du matériel électrique	28 et 29 janvier 15 et 16 avril 21 et 22 octobre	25 et 26 mars 17 et 18 juin 9 et 10 septembre 12 et 13 décembre	6 et 7 mai 14 et 15 novembre	11 et 12 mars 13 et 14 juin 23 et 24 septembre 9 et 10 décembre
<b>Habilitation électrique «électricien»</b> Si vous raccordez dans le tableau et dépannez	4, 5 et 7 février 3, 4 et 6 juin 1, 3 et 4 octobre	4, 5 et 7 mars 1, 2 et 4 juillet 4, 5 et 7 novembre	1, 2 et 4 avril 2, 3 et 5 décembre	7, 8 et 10 janvier 13, 14 et 16 mai 2, 3 et 5 septembre
<b>Recyclage des habilitations électriques</b> A effectuer tous les 3 ans	14 et 15 janvier 12 et 13 septembre	18 et 19 avril 16 et 17 décembre	21 et 22 mars 14 et 15 octobre	21 et 22 janvier 7 et 8 octobre
<b>Échafaudages fixes</b> Montage, démontage, utilisation des échafaudages fixes	25 et 26 février 24 et 25 juin 18 et 19 novembre	28 et 29 mars 15 et 16 juillet 24 et 25 octobre	25 et 26 avril 19 et 20 septembre	18 et 19 février 11 et 12 juillet 21 et 22 novembre
<b>Réception des échafaudages fixes</b>	18 et 19 mars		28 et 29 novembre	21 et 22 février
<b>Échafaudages roulants</b> Montage, démontage, utilisation des échafaudages roulants	9 mai			28 mai
<b>Travail en hauteur</b> Port du harnais	26 septembre	24 janvier		27 mai 20 décembre
<b>Amiante sous-section 4 : Opérateurs</b>		7 et 8 février 2 et 3 mai 2 et 3 septembre 9 et 10 décembre		
<b>Amiante sous-section 4 : Encadrement</b>		4, 5, 6, 11 et 12 mars 1, 2, 3, 7 et 8 octobre		
<b>Recyclage amiante SS 4 : Opérateurs</b> A effectuer tous les 3 ans		6 février 6 mai 6 septembre 6 novembre		
<b>Recyclage amiante SS 4 : Encadrement</b> A effectuer tous les 3 ans		1 mars 17 juin 4 octobre		
<b>AIPR - Opérateurs</b> Travail à proximité des réseaux Obligatoire dès le 1 <sup>er</sup> janvier 2018	1 mars 17 octobre	17 janvier 6 septembre	2 mai 10 octobre	30 avril 6 décembre
<b>AIPR - Encadrants</b> Travail à proximité des réseaux Obligatoire dès le 1 <sup>er</sup> janvier 2018	14 mars 16 septembre	31 janvier 20 juin 19 décembre	17 mai	5 avril 8 novembre
<b>Sauveteur Secouriste du Travail (SST)</b>	28 et 29 mars 14 et 15 octobre	15 et 16 avril 21 et 22 novembre		
<b>Recyclage SST</b> A effectuer tous les 2 ans	11 septembre	28 mai		
<b>Formation plomb : Opérateurs</b>	21 février 27 septembre	15 mars 13 novembre		11 avril 10 octobre
<b>Formation plomb : Encadrants</b>	29 et 30 avril 10 et 11 octobre	15 et 16 mai 4 et 5 décembre		14 et 15 mars 27 et 28 novembre

Formation à caractère obligatoire pour exercer la fonction

# JE SUIS PRO, JE ME FORME

## 2 TYPES DE FORMATION :



- **LES FORMATIONS INTER ENTREPRISES :** formations mises en place au CREFAB et réunissant différentes entreprises (dates catalogue).



- **LES FORMATIONS INTRA ENTREPRISE :** formations adaptées et réservées aux salariés d'une seule entreprise (à partir de 5 salariés). Le CREFAB est en mesure de vous proposer une formation spécifique pour votre entreprise ou avec une entreprise partenaire. Elle s'adapte sur toutes les formations de notre catalogue.

## Suivez nos actualités sur les réseaux sociaux !

Nous mettons régulièrement à jour notre site internet ainsi que nos pages sur les différents réseaux sociaux (actualités, planning des formations, informations diverses...)

Facebook



Crefab Centre de formation BTP

Twitter



@CREFABHN

YouTube



Crefab 27.76.60

Instagram



crefabhn

[www.crefab.fr](http://www.crefab.fr)

*Pour tous renseignements sur nos formations  
(objectifs, contenus, tarifs, conditions d'inscription et de remboursement)  
CONTACTEZ-NOUS*

Centre **RE**gional de **FOR**mation pour l'**AR**tisanat, le **B**âtiment et les **TR**avaux Publics

**Vos contacts :**

**ANTENNE EURE (Siège) :** 67 rue Tal Coat 27000 ÉVREUX - 02 32 28 37 45 - [cdebrucker@crefab.fr](mailto:cdebrucker@crefab.fr)

**ANTENNE SEINE-MARITIME :** 7 rue Pierre-Gilles de Gennes 76130 MONT-SAINT-AIGNAN - 02 35 69 94 65 - [sletourneur@crefab.fr](mailto:sletourneur@crefab.fr)

**ANTENNE OISE :** 1 rue Léonard de Vinci 60000 BEAUVAIS - 03 44 45 89 57 - [mleprun@crefab.fr](mailto:mleprun@crefab.fr)

**Formations longues (G.E.A.B. / R.E.A.B.) :** 07 60 16 46 44 - [vsantos@crefab.fr](mailto:vsantos@crefab.fr)

SIRET 501 985 865 00010 – APE 9499Z – Organisme de formation enregistré sous le n°23270148027 auprès du Préfet de Normandie.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Organisme en conformité avec le décret n° 2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de formation continue et à la procédure Data-Dock.